

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	3 ^{ème}
Nom de site		Numéro	75103_007_01
Adresse du site	53, rue de Turbigo	Hauteur	R+6 (21.30m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G et partage du 700MHz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2017
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	05/12/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	05/02/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projetée, d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble sis 53 rue de Turbigo géré par un bailleur privé et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture de Paris 75003 en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables émettant à la fréquence 3500MHz (5G) et remplacement de l'antenne tube existante par 3 antennes 3G/4G/5G (fréquences 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et partage du 700MHz en 4G/5G pour les faisceaux fixes, orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	Skydôme à 1m et lucarnes de toit entre 2 et 7m	Vis-à-vis (25m)	R+6 Az 0 et 120°
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 0° < 4V/m ; 120° < 5V/m ; 240° < 4V/m 5G : 0° < 3V/m ; 120° < 5V/m ; 240° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	24.35m pour les faisceaux fixes et 25.40m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement l'antenne tube existante par de nouvelles antennes. Les antennes seront de teinte gris clair type RAL 7035, dito la façade de l'immeuble. Les antennes seront installées dans de fausses cheminée afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
---	---

Zone technique	
----------------	--

Date :
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

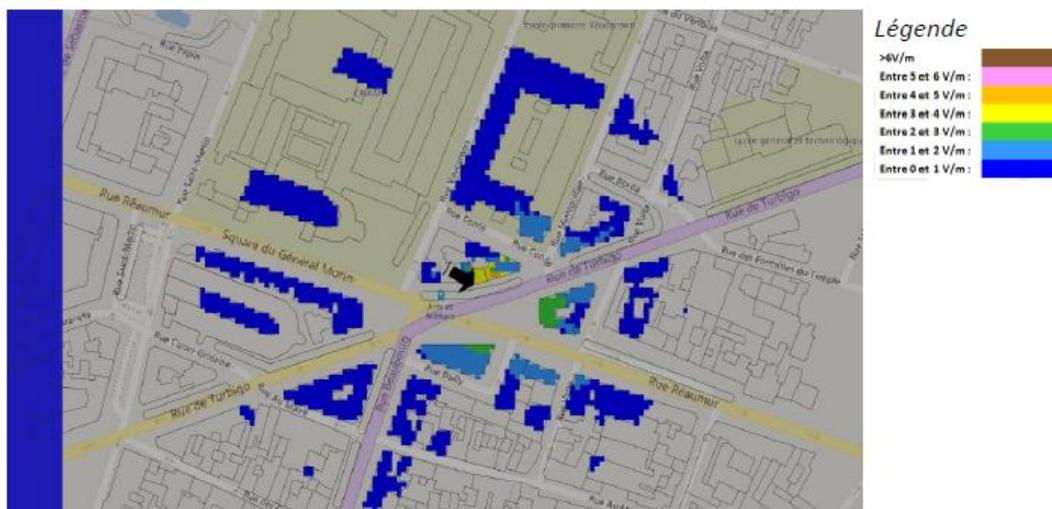
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 120°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	22.5 m

d. Azimut 120°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat après :



Vue des Azimuts

Azimuth 0°



Azimuth 120°



Azimuth 240°

